

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON
SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, DURAND Alain, ARGELIES René, BORDJA Magali, BONHUIL Frédéric, TAURINES-FARO Bernadette, FERREIRA Sylvie, FLORES Cyril, GIL Sandrine ENJALBY Christiane CAZILHAC Bernard, CONDAMINES Catherine, COSTA Hervé, CHAUD Bernard, CASSAN Pierrette.

Absents procurations : JOFFRE Edith (BORDJA Magali), MILLER Michèle (CAZILHAC Bernard), SCHLATMANN Rosalie (ENJALBY Christiane).

Absent : LONG Jean-Emmanuel, BORDJA Marie-Ange, GIL Jaïro, SALMISTRARO Sylvie, ROUGEOT Philippe.

Mr Hervé COSTA a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°4

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Magali BORDJA, Adjointe aux finances qui présente le Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget Principal dressé par M. ABELLA Gérard, Maire.

Conformément à l'instruction comptable M14, il convient de procéder à l'approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Principal.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés 2017				76 249.96		
Opération de l'exercice 2018	2 421 398.81	3 409 326.54	2 253 518.29	1 807 160.79	4 674 917.10	5 216 487.33
TOTAUX	2 421 398.81	3 409 326.54	2 253 518.29	1 883 401.75	4 674 917.10	5 292 737.29
Résultat de l'exercice 2018		987 927.73	446 357.50			541 570.23
Résultats de clôture		987 927.73	370 107.54			617 820.19

Mme Magali BORDJA demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2018 et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Maire quitte la salle au moment du vote comme le prévoit la législation.

2019-04

Envoyé en préfecture le 01/04/2019

Reçu en préfecture le 01/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 034-213400377-20190328-201904_CA2018-BF

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, hors la présence de Mr le Maire, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif 2018 et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire
Gérard ABELLA



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 01/04/2019
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 01/04/2019